



ACADÉMIE
DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des ressources humaines
Division des personnels d'administration
et d'encadrement

Bureau des personnels d'inspection et de direction
DPAE 1
Affaire suivie par :
Noémie Bock
Tél. 03 88 23 35 11
Mél : noemie.bock@ac-strasbourg.fr

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Le recteur de l'académie de Strasbourg

à

Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs
académiques des services de l'éducation nationale
du Bas-Rhin et de Haut-Rhin

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
public du second degré

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs
de CIO

Strasbourg, le - 9 AVR. 2024

Objet : liste d'aptitude pour l'accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année scolaire 2024/2025.

Références : - lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020, publiées au BO spécial n° 9 du 05 novembre 2020 ;

- note de service n° DE-D2024-001954 du 6 mars 2024 publiée au BO n° 14 du 4 avril 2024

Cher(s) collègue(s),

J'attire votre attention sur les modalités d'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) au titre de l'année scolaire 2024/2025.

Les candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude doivent remplir les conditions suivantes :

- être fonctionnaire titulaire appartenant à un corps d'enseignant ou d'éducation, à celui des psychologues de l'éducation nationale ou au corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale ;

et

- justifier de dix années de services en cette qualité.

Les conditions d'inscription sont appréciées au 1^{er} janvier 2024.

La capacité d'accueil des candidats de la liste d'aptitude des IEN s'élève à 38 au niveau national.

Il est rappelé que les candidats doivent faire état d'une réelle mobilité géographique car ils se verront proposer des postes en fonction des nécessités de service, à l'issue des opérations de mobilité des titulaires et d'affectation des lauréats des concours – session 2024.

Pour faire acte de candidature, il convient de saisir sa candidature dans Colibris-mon portail RH disponible dans la rubrique "gestion du personnel" via ARENA du vendredi 5 avril au mardi 23 avril 2024 inclus.

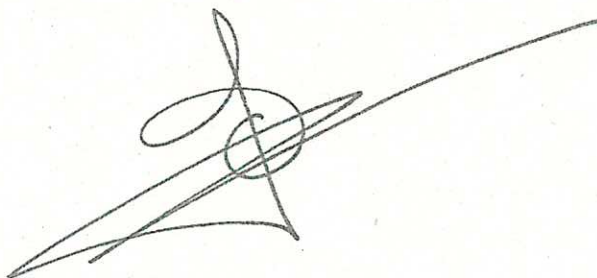
Le candidat veillera à compléter la spécialité et éventuellement l'option et la dominante, les données de carrière, le curriculum vitae et l'état des services. Il saisira des vœux géographiques qui sont indicatifs.

Les candidats seront reçus en entretien par les directeurs académiques ou le doyen du collège des inspecteurs de l'enseignement professionnel et l'IEN de l'option demandée.

Les candidatures qui auront reçu un avis favorable seront classées par ordre préférentiel.

L'arrêté d'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des IEN au titre de l'année scolaire 2024/2025 sera publié sur le site internet du ministère à partir du 1^{er} juillet 2024.

Je vous prie d'assurer la diffusion de la présente circulaire auprès des personnels concernés et placés sous votre autorité et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Olivier Faron